

nationalistes irlandais, 273 conservateurs. Le gouvernement se trouvait en minorité mais avec le groupe le plus nombreux. Il fut maintenu au parlement.

En décembre 1910, M. Asquith était encore au pouvoir, et aux élections générales de cette année le peuple choisit 272 libéraux, 42 travaillistes, 84 nationalistes irlandais et 272 conservateurs. Le ministère libéral, qui se trouvait en minorité, mais dont les partisans étaient exactement aussi nombreux que les conservateurs, se présenta devant la Chambre et fut maintenu.

En 1923, M. Baldwin avait en mains les rênes du pouvoir et il fit des élections générales. Le nouveau parlement comprenait 258 conservateurs, 191 travaillistes, 157 libéraux et 9 indépendants. Or, le parti conservateur, se trouvant en minorité bien qu'il constituait le plus fort groupe, se présenta devant les Chambres et fut défait au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Je le répète, il n'est jamais arrivé en Angleterre qu'un gouvernement ait démissionné sans rencontrer les Chambres et permettre au parlement de décider la question, du moment que l'opposition, à la suite d'élections générales, n'avaient pas réussi à s'assurer une majorité absolue sur tous les autres groupes.

L'hon. M. MANION: A la suite des élections générales dont a parlé mon honorable ami, combien de fois est-il arrivé que le Gouvernement ait été relégué au rang de deuxième ou troisième groupe?

Le très hon. M. MEIGHEN: Cela ne s'est jamais produit.

L'hon. M. LAPOINTE: Mon très honorable ami fait erreur. J'ai cité deux exemples.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ils ne s'appliquent pas.

L'hon. M. LAPOINTE: Ils s'appliquent, au contraire. Mon très honorable ami fait erreur; cela lui arrive parfois. C'est Cromwell, je pense, qui déclara un jour à certains de ses partisans: Au nom de Dieu, mes frères, mettez-vous bien dans la tête que vous êtes susceptibles de vous tromper. Je ne suis pas un disciple de Cromwell, mais ces paroles me paraissent assez sages et je les soumetts aux méditations de mon très honorable ami, le chef de l'opposition. Quoi qu'il en soit, en 1885, le gouvernement conservateur bien qu'en minorité et le second des groupes par le nombre, se présenta devant les Chambres. En 1892, les conservateurs constituaient encore le second groupe, bien que par la suite les libéraux unionistes se soient joints à eux. En 1910, libéraux et conservateurs se partageaient également les sièges au Parlement;

[L'hon. M. Lapointe.]

or, le gouvernement libéral se présenta devant les Chambres où il obtint l'appui de la majorité.

On a fait allusion à moindres reprises cet après-midi, surtout mon très honorable ami, le chef de l'opposition (M. Meighen), au fait que le Gouvernement n'a pas obtenu la majorité du nombre total des suffrages déposés dans les urnes aux dernières élections générales. Je le reconnais, mais mes honorables amis de la gauche ne sont pas mieux. Or, est-ce là une situation sans précédent? Cela se répète constamment pour ainsi dire en Angleterre et c'est la conséquence nécessaire de la situation dans tout pays où il y a plus de deux partis. En novembre 1922, feu M. Bonar Law fit des élections générales en Grande-Bretagne après avoir formé son cabinet à la suite de la démission de M. Lloyd George. Les résultats obtenus furent en chiffres ronds: 5 millions de suffrages pour les conservateurs; 4 millions pour les libéraux et 4 millions pour le parti travailliste. Le gouvernement de Bonar Law fut maintenu au pouvoir et il continua d'administrer les affaires bien que les suffrages accordés à ses adversaires aient représenté pour ainsi dire 200 p. 100 des votes inscrits en faveur des conservateurs.

En 1923, M. Baldwin, successeur de M. Bonar Law, obtint la dissolution des Chambres et soumit aux électeurs un programme de protection. Les résultats en chiffres ronds furent: 5,500,000 suffrages en faveur des conservateurs; 4,500,000 en faveur du parti travailliste et 4,300,000 en faveur des libéraux. M. Baldwin se présenta devant le parlement; son cabinet fut défait; un gouvernement travailliste fut constitué et il administra les affaires, et pourtant, il n'avait pas obtenu le tiers du total des suffrages donnés à ces élections.

Une pareille situation est inévitable dans n'importe quel pays où plus de deux partis existent. La cause de cette anomalie réside en parti dans les complications électorales provenant des luttes entre trois candidats; la principale raison toutefois réside dans le fait qu'il y a trois organisations distinctes et chacune espère et parvient à obtenir une certaine proportion des suffrages. C'est la répartition de l'opinion publique en trois camps qui produit une pareille situation et tout ce qui s'ensuit. Or, monsieur l'Orateur, le but désirable, c'est d'obtenir un parlement qui reflète assez justement l'opinion exprimée par le peuple canadien. Quelles que soient mes préférences et quels que soient les inconvénients d'une pareille situation en ce qui regarde la gestion pratique des affaires, le Parlement doit tendre à refléter l'opinion publi-